

# 5

## Une ville qui s'anime

SPORT  
CULTURE  
VIE ASSOCIATIVE

## Bien vivre à Toulouse est aussi une question de pratique sportive

Une ville sportive, c'est une ville qui rend le sport accessible à toute sa population. Elle est porteuse de nombreuses valeurs qu'elle met en lien avec l'éducation, l'aménagement du territoire, grâce notamment aux équipements qu'elle propose, ou sa politique en matière de santé. Le sport comme vecteur de santé est un axe fort pour les habitants bien sûr et plus largement pour afficher le dynamisme d'une ville. C'est aussi un élément majeur du lien social, à travers le réseau associatif et le bénévolat pour accompagner les jeunes – que ces derniers aillent ou non vers le haut niveau. Comme souvent, il faut toujours une volonté politique pour promouvoir le sport et donner l'impulsion nécessaire aux grands projets.

### **De nouveaux usages...**

Un esprit sain dans un corps sain ! Encourager les individus à faire du sport n'est pas une idée neuve. Bon pour la santé, la cohésion citoyenne, l'esprit d'équipe, les vertus du sport ne sont plus à démontrer. De plus en plus de pratiquants sortent des

équipements sportifs traditionnels pour se déployer dans l'espace urbain. Et si le sport nous permettait de vivre la ville autrement ? C'est désormais une habitude : nous devons partager l'espace public de nos villes avec les joggeurs, cyclistes et autres sportifs. Petit à petit, de nouvelles façons de pratiquer la ville apparaissent et les athlètes amateurs viennent « hacker » l'espace public. De la simple pratique délocalisée au détournement de mobilier urbain, nos villes deviennent de véritables terrains de jeu. Les idées ne manquent pas, elles vont toutes dans un même sens : désormais, un environnement sain contribue à une bonne pratique sportive.

### **Le paysage aujourd'hui... influences socio-économiques**

Le sport est un élément indispensable de la vie de tous nos concitoyens, tant sur le plan du spectacle et des émotions (le sport professionnel étant le porteur de cela) que sur le plan de la promotion sociale et sociétale des individus ou que sur le plan de la santé. Ainsi la pratique sportive comprend aujourd'hui la pratique sportive dite « de masse » organisée par les clubs, le sport de haut niveau - qui relève désormais de clubs plus ou moins professionnels - et l'activité physique des sportifs non affiliés à une structure. À ces composantes vient s'ajouter le sport scolaire, pratiqué dans les écoles et universités. Mentionnons également l'émergence de la pratique des sports de pleine nature qui ne nécessitent pas d'affiliation à un club ou une fédération, mais qui ont toutes les caractéristiques d'une pratique sportive, notamment par le niveau de technicité (alpinisme, parapente, planche à voile...). Ces pratiques correspondant à des classes d'âge et des milieux socio-culturels déterminés qui s'inscrivent parfois dans des traditions régionales (par exemple le rugby dans le Sud-Ouest).

À l'échelle de la commune, en dehors du sport professionnel, on peut identifier plusieurs types de « services » publics qui recourent des modèles classiques comme un courant associatif simple : c'est le modèle le plus ancien, mais il peut s'agir aussi d'un courant émergent lié à l'initiative prise par un groupe de personnes ; un courant associatif contractuel structuré sur la base d'une convention d'objectifs liant le(s) club(s) et la municipalité ; un modèle municipal de service direct à la personne, service qui vient compléter le modèle précédent comme la mise sur pied d'une école municipale de natation, d'une école multisports encadrée par des agents municipaux...

Par ailleurs, l'offre commerciale d'initiative privée (gymnases clubs, clubs de remise en forme...) constitue un autre modèle d'organisation. Force est de constater que cette offre lucrative s'adapte bien à l'évolution de la demande sociale : diversification des services, convivialité, proximité du lieu de travail. Enfin, un nouveau modèle appelé « l'individualisme sportif de masse » se dessine. Il pourrait être à l'origine de changements significatifs dans l'amélioration du cadre de vie. Les sportifs (individus, familles, groupes d'amis) revendiquent ainsi dans les villes la mise en place d'un réseau cohérent de pistes cyclables, l'aménagement de parcours (pour la course à pied, le roller, la marche) dans les parcs et jardins publics, le long des rives de fleuves ou d'axes rayonnants protégés et réservés donnant accès aux espaces périurbains.

Vis-à-vis de la pratique d'une activité sportive, s'il est facilement admis que la pratique du sport varie en fonction de l'âge et du sexe, des variables socio-économiques interviennent également :

#### *Le niveau de diplôme*

Les personnes qui sont les plus nombreuses à pratiquer des activités physiques sont celles qui ont fait au moins une ou deux

années d'études après le baccalauréat (88 % de pratiquants en 2003), suivies de celles qui ont un diplôme inférieur au baccalauréat (79 % de pratiquants parmi les CAP, BEP, BEPC) et, enfin, de celles n'ayant aucun diplôme (45 % de pratiquants). Le diplôme intervient dans les différences de pratique entre les femmes et les hommes. Ces premières, lorsqu'elles ont fait des études supérieures, ont presque le même niveau de pratique sportive que les hommes.

#### *Le niveau de revenus*

Le coût de la pratique sportive est un élément déterminant dans les populations les plus fragilisées. Le niveau de revenus a également une influence sur le type de pratique : les individus les plus aisés ont une activité physique principalement située dans des structures institutionnelles (clubs, salles...) et, de ce fait, ont une pratique plus régulière.

#### *Le lieu de résidence et l'accès à un environnement favorable*

Ce n'est pas tant le clivage entre urbain et rural qui joue que le taux d'équipement ou l'accès à des lieux permettant les pratiques physiques de loisirs (parcs, voies cyclables...). Les habitants des quartiers moins favorisés ont des représentations moins positives de leur environnement que ceux des zones favorisées, tant au niveau de l'attractivité qu'au niveau de la sécurité. Cette perception joue négativement et tend à limiter les activités physiques de loisirs dans certains quartiers. C'est surtout vrai pour les femmes et les enfants.

#### *La vie sociale et familiale*

Une quatrième variable s'établit au croisement des catégories socio-professionnelles et des cycles de la vie familiale, qui définissent le temps disponible pour les loisirs. Avoir des enfants en

bas âge, travailler dans une petite entreprise ou être à son compte sont des situations qui réduisent la probabilité d'un exercice physique régulier. Cependant, disposer de temps libre ne suffit pas à favoriser la pratique physique et sportive. Une organisation temporelle plus propice à cette pratique est reconnue chez les personnes à diplôme et à statut socio-professionnel élevés.

Les éléments ci-dessus montrent combien les modalités, la qualité, la fréquence de la pratique sportive sont liés aux facteurs socio-économiques. Dès lors, pour gommer ces inégalités, nous affirmons une volonté politique forte. Pour nous, le sport doit être accessible à tous les Toulousains. Pour nous, le sport est un vecteur de la politique citoyenne, éducative et sociale de la cité. Pour nous, le sport doit être au service du rayonnement de la ville et du sentiment d'appartenance citoyenne.

### TOULOUSE AUJOURD'HUI

## **Une absence d'ambition dans la politique sportive**

Toulouse est riche de son tissu sportif et de ses dynamiques associatives ; riche, aussi, d'une infrastructure et d'équipements nombreux, avec une équipe de femmes et d'hommes au service des Toulousains (direction des Sports).

Pour autant, le rôle central du sport dans la vie de notre ville est insuffisamment reconnu, pour ne pas dire oublié.

## **Une politique sportive mal structurée**

Songeons qu'il n'existe à ce jour aucune formalisation concrète de la politique sportive de la ville de Toulouse. Pas de plan ou de projet municipal du sport, dont l'objectif devrait être de donner

un sens à l'action municipale dans le domaine sportif. Une politique sportive ne se réduit pas à des actes isolés, elle s'intègre dans un cadre plus général et s'articule avec d'autres politiques plus globales : éducation, solidarité, santé, citoyenneté, développement, aménagement... N'oublions pas qu'une politique sportive cible des citoyens également concernés par d'autres politiques !

### Des baisses de budget

Songeons, aussi, que l'essentiel de la politique actuelle à l'égard des associations sportives, comme à l'égard des autres associations, a consisté, sous prétexte de plan d'économies, à raboter l'enveloppe consacrée aux subventions de 25 % sur la durée du mandat, sans concertation et sans prise en compte des difficultés qu'elles avaient à affronter par ailleurs (baisse des aides de l'État, fin de nombreux emplois aidés, complexification normative...).

Songeons enfin que le budget de fonctionnement et d'exploitation des infrastructures sportives a lui-même subi des baisses drastiques, ce qui a eu pour conséquence la remise en cause de l'offre aux citoyens avec la fermeture d'équipements sportifs, tels que la piscine Ancely. Sans vision globale énoncée, la politique actuelle paraît opportuniste, sans autre volonté politique que la rigueur budgétaire.

### Faire rayonner les pratiques de chacun

Si bien vivre à Toulouse est aussi une question de pratique sportive et que chacun devrait pouvoir en être acteur, des inégalités existent dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres. Pour les réduire, nous souhaitons doter la ville de

Toulouse d'une véritable politique du sport qui serait concrétisée au travers d'un plan municipal du sport, articulé autour de 3 affirmations :

- Le sport doit être accessible à tous les Toulousains.
- Le sport doit être un vecteur de la politique citoyenne, éducative, sanitaire et sociale de la cité.
- Le sport doit être au service du rayonnement de la ville et du sentiment d'appartenance citoyenne.

### Le sport pour toutes et tous

Le sport pour toutes et tous n'est pas qu'un slogan. C'est un engagement à considérer que chaque citoyen doit pouvoir développer une pratique sportive dans un cadre qu'il choisira, au sein d'un club ou de manière autonome ; et ce, quelle que soit sa singularité, quel que soit le quartier où il habite. C'est aussi un engagement à rendre plus accessibles et plus innovantes les offres sportives que la Ville développe à leur intention.

#### *Favoriser la pratique sportive en club*

Dans le but de favoriser la pratique sportive en club, nous préconisons de :

- soutenir les clubs dans le cadre du projet municipal en privilégiant ceux qui contribuent aux priorités de la ville, par exemple au développement social, notamment pour favoriser la mixité filles/garçons, la pratique des personnes en situation de handicap, l'accès à une offre sportive des jeunes en situation de fragilité ou à la formation éducative et citoyenne ;
- permettre l'accès de tous au sport, en favorisant l'apprentissage des pratiques fondamentales (natation, vélo), en promouvant le sport féminin, en facilitant l'activité sportive de personnes à mobilité réduite, et en soutenant l'activité physique et

sportive des séniors. Nous souhaitons veiller à l'égalité d'accès à tous les sports ;

- accompagner la pratique sportive au sein des entreprises, de l'enseignement supérieur et des associations ;
- veiller à maintenir une offre associative de proximité dans tous les quartiers.

#### *Accompagner la pratique autonome*

Nous pensons que cette pratique croissante nécessite des aménagements, pour que chacun puisse aussi accéder à une activité sportive de façon autonome. Ainsi, nous préconisons de :

- programmer la réalisation d'aménagements sportifs de proximité dans la ville (parcours de forme, footings urbains...) en utilisant par exemple du mobilier urbain adapté ;
- valoriser et rendre visibles des propositions de parcours de forme, de *street workout* ou de footing urbains selon des niveaux de difficulté, de distance ou de durée ;
- créer un dispositif de recueil d'idées et d'expériences des pratiquants autonomes.

#### *Offrir des services innovants, accessibles et adaptés*

Pour encourager et accompagner les Toulousains aux pratiques sportives, nous préconisons enfin de :

- mettre en place une offre de services innovante pour le public, permettant la simplification des démarches d'accès aux activités pratiquées dans les équipements sportifs de la ville (piscines, patinoires, etc.) ;
- mettre en place une tarification sociale pour permettre à tous d'accéder aux équipements sportifs de la ville ;
- soutenir le développement de projets « sport-santé » tels que des programmes de gymnastique volontaire adaptés aux pathologies (après cancer, diabète, surpoids...) et handisport.

## **Un partenariat renforcé autour du sport**

Le développement du sport est un travail d'équipe ! Ville, direction des Sports, associations, chacun à son niveau de responsabilité a un rôle à jouer. Celui de la Ville est d'établir un cadre politique propice permettant de stimuler, mobiliser, accompagner, et fédérer les initiatives et les énergies des partenaires sportifs.

#### *Un partenariat responsable avec les associations*

Nous souhaitons que les conventions avec les associations sportives s'appuyant sur leur projet associatif précisent notamment les attentes en termes de service public, les engagements réciproques et les actions qui contribuent au développement social dans le cadre des projets de quartier.

#### *Renforcer le partenariat privilégié avec la direction des Sports*

Nous préconisons d'engager une réflexion quant au positionnement de la direction des Sports dans la politique de soutien aux clubs et associations, en tant par exemple que centre de ressources pour les dirigeants de clubs, afin de les accompagner dans la formalisation de leur projet associatif et de leur apporter un certain nombre de services.

## **Les équipements, vecteurs de dynamique sportive**

Le nombre et la qualité des équipements sportifs de la ville favorisent la pratique sportive. La ville doit veiller à maintenir ce patrimoine et à optimiser son utilisation.

#### *Garantir la qualité et la pérennité des équipements existants et en mettre de nouveaux à disposition*

Nous préconisons une construction de nouveaux équipements ciblée pour des besoins particuliers (comme une véritable salle

de combat adaptée, ou la mise en place d'un véritable plan piscine qui - à l'inverse de celui aujourd'hui annoncé - pourrait permettre de concilier les exigences nécessaires à l'accueil de grandes compétitions et une utilisation adaptée à l'ensemble des pratiques aquatiques) ou pour accompagner le développement de quartiers dans le cadre de leur rénovation, et ce, en nous engageant à inclure dans chaque réhabilitation de quartier du mobilier urbain adapté à la pratique sportive.

*Optimiser les conditions d'accès et d'utilisation des équipements*

Nous préconisons également d'adapter les créneaux d'utilisation aux besoins des usagers en proposant des plages horaires en soirée et le week-end, permettant aux actifs de pratiquer leur activité sportive.

### **Le sport inscrit dans la continuité éducative**

Les valeurs du sport, aux premiers rangs desquelles figurent l'esprit d'équipe, le respect et le dépassement de soi, peuvent jouer un rôle essentiel dans la construction de l'enfant. Encore faut-il organiser cette contribution dans son parcours éducatif, en lien notamment avec la famille et l'Éducation nationale. Nous préconisons en ce sens d'inviter les clubs amateurs à s'associer à la réussite éducative de ses jeunes adhérents et d'inciter les clubs professionnels à développer des actions à dimension éducative.

### **Sport de haut niveau et grands événements au service du rayonnement**

Les pratiques de haut niveau sont porteuses d'attractivité pour la pratique sportive en général, mais aussi pour l'image de la ville et de ses habitants. Elles constituent également une source de

retombées touristiques et économiques précieuses pour la ville. Elles peuvent contribuer au sentiment de fierté et d'appartenance des citoyens, en favorisant par exemple l'accès des jeunes des écoles toulousaines au spectacle de haut niveau et grands événements en leur octroyant des places gratuites.

Nous souhaitons par ailleurs que la Ville de Toulouse veille à ce que les équipements sportifs permettent l'entraînement de tous ses sportifs de haut-niveau.

CULTURE

## Émanciper, partager, rayonner

La culture, vecteur d'émancipation, de rayonnement, d'attractivité et de qualité de vie doit être au centre de toute ambition municipale. Malraux nous le rappelait, « l'art est le plus court chemin de l'homme à l'homme », aussi nous préconisons de faire de la culture une véritable priorité municipale. C'est en rendant les Toulousains fiers de leur ville que nous créerons le sentiment de communauté entre les habitants. Notre vision de la culture est heureuse, exigeante et faite de grands rendez-vous populaires.

### **Ambitieux**

La puissance d'une politique culturelle est sans pareille, aussi nous souhaitons tout à la fois que la culture aille à la rencontre des habitants de notre ville qui en sont les plus éloignés, que notre ambition accompagne les jeunes talents pour que nous puissions enfin voir l'audace éclore, que les adeptes les plus exigeants trouvent à se nourrir de disciplines et de formats variés, ou encore que les professionnels puissent vivre de leur art sans contrainte et les amateurs faire vivre leur passion.

Nous sommes convaincus que la culture permet de faire émerger une prise de conscience individuelle et collective, des volontés



citoyennes génératrices de cohésion sociale, et ce, tout en favorisant l'épanouissement des individus.

### Engagés

La culture, si elle développe l'imaginaire, accompagne la recherche de plénitude, renforce l'estime de soi, permet d'acquérir un esprit critique, symbolise également la rencontre et la mise en synergie de cultures par essence singulières et plurielles.

Elle incite aussi au respect, à l'estime de l'autre, de sa sensibilité personnelle et de ses pratiques esthétiques. Cette diversité nous apprend qu'il n'y a pas une culture - la nôtre - qui serait légitime et d'autres qui deviendraient *de facto* subalternes.

La politique culturelle que nous préconisons s'appuie fortement sur l'ensemble du territoire toulousain, participe pleinement au développement local, mais aussi au changement d'image de nos quartiers, en leur donnant une identité forte, en valorisant leur dynamisme et leur grande pluralité culturelle.

### Volontaires

Nous voulons une politique culturelle dynamique et évolutive qui, basée sur le territoire, ses talents, son histoire, forte d'une vision assumée et partagée car construite collectivement, nous permette de choisir, de prioriser, de hiérarchiser.

Toutes les formes d'expression ont leur place à Toulouse. Cette diversité est gage de pluralisme et d'ouverture ; mais toutes ne doivent pas être accompagnées de la même manière. En effet nous voulons une politique culturelle réfléchie, faite de choix courageux. En cette période où les repères de chacun sont mis à mal, où les réseaux sociaux remplacent souvent la relation de voisinage, nous voulons, par notre politique culturelle, favoriser

l'échange entre Toulousains et permettre, par la connaissance de l'autre, la déconstruction des stéréotypes.

Nous voulons, pour contrecarrer les inégalités sociales, mettre en place des politiques culturelles métropolitaines plus attentives à soutenir des démarches de médiation, de formation des publics, d'éducation artistique et culturelle, d'accompagnement des pratiques amateurs, d'incitation et d'information.

En créant des échanges et des rencontres entre le public et les milieux culturels, en décodant (sans jugement de valeur) devant lui les œuvres, nous voulons en assurer l'accès physique, social, intellectuel au plus grand nombre.

En s'adaptant à chaque public, en accompagnant les Toulousains les plus éloignés des pratiques culturelles pour les aider à apprécier l'art avec des critères objectifs, nous espérons développer le goût subjectif de chacun et donc le plaisir de tous à appréhender la culture. En accompagnant les Toulousains dès leur plus jeune âge dans des pratiques artistiques, des expériences esthétiques, en transmettant la connaissance du patrimoine, de l'histoire locale, mais aussi de la culture scientifique et technique, nous voulons contribuer à déjouer les destins auxquels leur milieu social semble toujours les assigner.

En développant le lien entre l'éducation et la culture au travers du temps périscolaire, nous voulons familiariser les enfants avec les diverses formes de cultures, mais aussi toucher les parents, tous les parents, quelles que soient leurs habitudes culturelles.

Nous voulons que le public toulousain soit non pas un *consommateur* de produits culturels, mais un *acteur* indispensable dans la construction du sens des œuvres d'art. Un bien culturel ne peut pas se réduire à un bien économique.

Ainsi, nous préconisons de faire cesser le choix strict de l'événementiel afin de privilégier le temps long, l'ancrage territorial et l'innovation. Au temps court de la consommation, il faut savoir

associer le temps long de l'implantation, de l'éducation et de la coélaboration. L'inscription dans la durée de notre politique est une des garanties de son efficacité. Les conventionnements, les partenariats, les actions culturelles doivent dès que possible s'envisager dans la durée. Notre rapport à l'événementiel doit aussi se concevoir dans ce cadre-là. De plus, dans une période où l'insécurité professionnelle des acteurs de la culture est courante, le temps long peut participer aussi de la sécurisation indispensable des parcours.

#### Le saviez-vous ?

N'oublions pas qu'en 2015, en France :

- le poids économique direct de la culture est de 43 milliards d'euros ;
- la part de la culture dans l'ensemble de l'économie est de 2,2 % ;
- l'audiovisuel et le spectacle vivant sont les deux premières branches culturelles en termes de poids économique et représentent, ensemble, 44 % de la valeur ajoutée des branches culturelles.

Nous n'envisageons pas de politique culturelle digne de ce nom sans qu'elle soit impliquée dans les nouveaux enjeux sociétaux que sont l'écologie et le numérique. De nouveaux comportements sont nécessaires et notre relation à l'image doit évoluer.

Nous souhaitons que les artistes nous aident à accompagner les Toulousains dans ces mutations. En effet, nous pensons que l'émotion, le rire, l'enrichissement intellectuel que nous offre l'art permettent de faire passer des messages, de créer de nouvelles habitudes loin de la regrettable dictature de l'instant.

Nous voulons créer les conditions d'un dynamisme culturel stimulant le développement économique local, l'industrie et le tourisme culturel.

Nous voulons participer à la formation des jeunes talents artistiques afin qu'ils puissent vivre dignement de leur art.

Nous demandons qu'une vigilance constante soit accordée aux conditions de travail des intermittents du spectacle, protagonistes indispensables de la culture au quotidien. Si souvent stigmatisés, si souvent montrés du doigt, nous savons la précarité de leur situation et leur détermination désintéressée à la transmission de leur passion et de leur art.

Parlons aussi de la précarité des artistes plasticiens, qui n'ont pas les indemnités des intermittents. Pour leur permettre de vivre de leur art, il faut envisager systématiquement un paiement décent des artistes pour leurs interventions et collaborations. La création d'ateliers d'artistes est indispensable à Toulouse ; ils font cruellement défaut. Les ateliers peuvent être ouverts au public lors de journées « studios ouverts » par exemple.

Notre ambition pour la culture à Toulouse est immense, et nous en connaissons le prix. La baisse des dotations de l'État limite la capacité de la Ville à porter seule des projets publics d'envergure et conduit, dans certains cas, à repenser le montage financier de ces projets sous peine d'immobilisme. Aussi sommes-nous, par exemple, favorables à un développement encadré du mécénat.

Il nous faudra aider les structures dans le mécénat. Chercher des fonds privés est un véritable métier dans les structures culturelles importantes. La Mairie devra accompagner cette recherche (réunions d'informations, formations professionnelles..).

Bien sûr, les fonds publics doivent rester prépondérants comme gage de qualité et de diversité.

Seule la puissance publique peut définir les besoins en cohérence avec les missions, les valeurs et l'éthique du service public.

À ces conditions, cette nouvelle source de financement permettrait une implication et une participation active des acteurs du

territoire aux projets d'intérêt général tout en démontrant que l'innovation en matière de recherche de financements ne passe pas toujours par l'augmentation des impôts du contribuable.

## TOULOUSE AUJOURD'HUI

**La culture sacrifiée**

Depuis plus de quatre années, le monde de la culture est en souffrance à Toulouse. D'un manque de considération à une écoute insuffisance, de baisses de subventions en arrêts de projets d'envergure, le monde de la culture toulousain n'est pas reconnu à sa juste place, à sa juste richesse, à la hauteur de ses apports potentiels.

Le Toulouse culturel est riche de nombreux bénévoles qui animent des associations avec énergie et enthousiasme. Ces associations subissent, depuis 2014, des baisses de subventions tout aussi inexpliquées qu'inexplicables. Sur l'ensemble de la période 2014-2020, ces dernières auront en moyenne été de 25 %, soit de près d'un quart de l'accompagnement municipal global ! Comment payer les salaires des intervenants lorsqu'on ignore de combien on disposera ? Comment alors proposer un fonctionnement efficace à ses adhérents ? Comment investir dans des programmations de qualité ? Comment baisser les tarifs des prestations culturelles pour les plus modestes ?

Les différents festivals de la ville connaissent la même problématique, comment réagir à une baisse inopinée des subventions ? En augmentant les tarifs ? En réduisant la durée du festival ? L'augmentation des tarifs est toujours néfaste à la fréquentation d'un festival et à la diversité de son public. Prenons ici l'exemple de Rio Loco, créé en 1995 : ce festival a su trouver une place forte et singulière dans le paysage culturel local, car il

porte en lui une part des valeurs de notre ville. En 2016, la municipalité a augmenté ses tarifs, pour un festival dont la philosophie repose justement sur l'ouverture aux autres et l'accessibilité au plus grand nombre. Le tarif pour une soirée est ainsi passé de 6 euros à 10 euros, soit 66 % d'augmentation ! Le pass pour le festival est quant à lui passé de 20 euros à 30 euros : 50 % d'augmentation ! Le résultat fut sans appel : avec 134 000 spectateurs en 2015 contre 90 000 en 2016, le festival affiche une perte de fréquentation impressionnante.

Ces baisses concomitantes à la suppression des contrats aidés par le gouvernement mettent en péril de nombreuses activités culturelles dans notre ville.

Comme en nombre de domaines, nous pensons que la politique municipale en matière de culture ne saurait se décider enfermés dans les bureaux du Capitole. Cette politique doit être imaginée, écrite et mise en œuvre en lien étroit et permanent avec l'ensemble des protagonistes principaux, à savoir les acteurs culturels et les habitants.

**Un patrimoine en vente !**

Toulouse est une belle ville, disposant d'un important patrimoine municipal. C'est la richesse de chacun de ses habitants, cependant ce patrimoine diminue de jour en jour, vendu par la municipalité actuelle. Vendu pourquoi ? Nous nous posons toujours cette question tant ces ventes interviennent sans vision globale. Dès lors que la ville se démunie de précieux mètres carrés, comment construire les services publics qui ne manqueront pas d'être indispensables dans notre ville à la démographie galopante ?

Deux bâtiments emblématiques de notre horizon culturel ont été récemment sacrifiés : l'espace Croix-Baragnon, qui

permettait de promouvoir la culture, a été vendu ; le château de la Mounède, lieu musical, a quant à lui été détourné de sa vocation, prenant le risque de voir de nombreux acteurs toulousains quitter notre ville, ne pouvant plus y exercer leur art. Ni les artistes, ni les associations, ni les utilisateurs, ni les spectateurs n'auront été concertés, les décisions ont été prises unilatéralement.

On peut constater la même tendance en étudiant la restauration du parvis de Saint-Sernin. On veut redonner de l'allure à la basilique en supprimant le parking et on refuse de faire des fouilles déterminantes pour l'histoire de la basilique et de Toulouse... En culture comme ailleurs, l'absence de cohérence est mauvaise conseillère. Comment aussi imaginer obtenir le label de « patrimoine mondial de l'Unesco » avec une telle politique contradictoire et court-termiste ?

### Une culture trop cloisonnée

Nous regrettons que la culture semble aujourd'hui pensée comme une succession d'événements et de lieux totalement indépendants les uns des autres ; nous considérons les activités culturelles – au sens large du terme – comme un écosystème où les différents acteurs ne sont pas isolés dans un univers cloisonné, mais en interaction permanente, se nourrissant mutuellement. Un système où l'on pense la naissance et la croissance des initiatives, leurs moyens matériels et leur économie, dans une logique qui n'est plus verticale, mais horizontale. Plus prosaïquement, nous travaillons sur le même objet et partageons le même territoire : il est nécessaire de considérer l'ensemble du tissu culturel avec un même niveau d'importance, chacun étant nécessaire à l'autre. On déplore aujourd'hui trop d'équipements et d'événements en un même lieu, le centre-ville.

Or, parce que nous pensons que chaque Toulousain a le droit d'avoir accès à la culture, nous voulons non seulement investir dans tous les quartiers de Toulouse, mais aussi y mener des projets basés sur la participation des habitants, la recherche d'une mixité des publics et l'élaboration d'un partenariat local.

Dans cette optique, il conviendra de faire attention de ne pas créer de lieux *ex nihilo*. Si nous pensons que cela peut fonctionner avec un quartier récent comme la Cartoucherie ou Borderouge, où les lieux culturels naissent avec le quartier, il conviendra d'agir avec plus de précaution pour les quartiers plus historiques. Ce lieu devra nécessairement être voulu par les habitants, et jamais imposé. Pour cela, il sera nécessaire de s'appuyer sur les lieux et associations déjà existants afin de construire un projet ensemble, qui ait du sens pour les gens qui y habitent et les acteurs présents depuis plusieurs décennies parfois.

### Une culture qui manque d'ambition

Toulouse, quatrième ville de France, n'est pas identifiée par un événement récurrent de grande ampleur. Nous savons pourtant l'importance qu'il aurait pour l'image de marque, l'identité et le rayonnement de la collectivité... Nous savons aussi l'exigence culturelle de la population, tout comme le rôle de ce type d'événement dans la création d'emploi (tant direct qu'indirect) et dans la création de richesse (tant matérielle qu'immatérielle). Nous pensons que les Toulousains méritent le beau, la qualité, et savons que certains sont obligés de se déplacer pour ressentir ces émotions. Encore une fois une culture à deux vitesses : ceux qui ont les moyens d'aller voir les événements culturels dans d'autres villes, et les autres ; nous voulons une culture de qualité pour tous.

Nous ne pouvons que constater et regretter le manque d'ambition de la politique culturelle actuelle. En effet, de nombreuses manifestations se déroulent dans notre ville, mais aucune ne bénéficie des moyens de se développer suffisamment pour devenir un rendez-vous national ou européen.

### Des insuffisances par manque de choix

Toulouse mène une politique de reconduction systématique des grands équilibres de financement des événements culturels. Ce non-choix n'est pas sans générer des effets négatifs. Il a conduit, d'une part, à largement financer certains projets coûteux ne s'inscrivant pourtant pas dans une stratégie portée par la collectivité en matière de priorités culturelles. D'autre part, l'émiettement des financements sans hiérarchisation a conduit à une consommation des marges de manœuvre, et donc à une incapacité à aider les nouveaux projets.

Il est en effet plus facile de refuser de financer un nouveau projet, quel qu'en soit son intérêt, que de retirer une aide à une structure qui en bénéficie depuis de longues années. Cette reconduction quasi systématique est un frein à l'innovation et à l'émergence de nouvelles propositions dans le champ culturel. Il faudrait donc trouver, par le biais de conventions pluriannuelles, une façon de sécuriser les acteurs tout en permettant de nouvelles éclosions culturelles.

En développant une nouvelle responsabilité envers le milieu culturel, nous serions amenés à intervenir non plus uniquement à court terme auprès des équipes artistiques, mais aussi à long terme, en imaginant des politiques pour favoriser la reconnaissance des artistes, leur inscription dans des réseaux et le développement de leur carrière.

## TOULOUSE DEMAIN Rayonnement et proximité, deux enjeux complémentaires

Nous voulons que l'ensemble de la ville profite des manifestations culturelles et puisse y accéder, tout comme nous souhaitons investir dans chacun des quartiers afin que chaque Toulousain puisse se sentir impliqué et soit acteur de la vie culturelle locale.

Nous souhaitons que les bâtiments culturels de Toulouse soient le plus polyvalents possible, qu'ils deviennent des lieux de convergence des arts, offrant alors des performances inattendues et interpellant les Toulousains.

### Rendre la culture plus accessible aux Toulousains

#### *Faciliter le transport*

Dans la volonté de permettre à tous l'accès à la culture, il nous paraît indispensable de créer un transport public (navette) permettant aux personnes handicapées et aux plus âgés de se rendre aux spectacles, expositions, conférences, musées...

Ces navettes pourront aussi desservir des maisons de retraite afin de permettre de rompre l'isolement et la possible lassitude des journées qui se ressemblent, afin d'amener les personnes âgées à de grands événements culturels.

#### *Des horaires plus adaptés*

Pour faciliter l'accès des musées au plus grand nombre, nous préconisons d'adapter les horaires au rythme de vie des Toulousains. Une refonte complète des horaires des musées et des lieux de culture pourrait être enclenchée, permettant tout à la fois la

préservation de la qualité de vie au travail des agents municipaux et, au plus grand nombre, de cesser de trouver porte close dès lors qu'ils souhaitent visiter une exposition.

#### *Développer le numérique*

Notre ville a un patrimoine historique riche et il serait intéressant de travailler des visites familiales, ludiques de la ville avec des outils numériques présentant Toulouse aux différentes époques.

#### *Des musées plus vivants*

Nous préconisons l'installation de cafés ou brasseries là où c'est possible : visiter un musée peut paraître un peu austère, un peu long, et la présence de lieux conviviaux, où l'on peut « reprendre son souffle » avant de continuer la visite, où l'on peut échanger sur ce que l'on vient de voir, nous apparaît important. Les musées devraient par ailleurs être invités à s'ouvrir aux artistes pour qu'ils puissent y effectuer des performances face à un public.

On constate avec plaisir le succès de « la Nuit des musées » : nous souhaitons que ces moments se multiplient tout au long de l'année pour créer des habitudes de fréquentation.

#### *Artothèque, ou l'art partagé*

Nous préconisons la création d'une artothèque : dans l'esprit d'André Malraux d'une volonté politique de diffusion de l'art contemporain en région, il s'agit de mettre l'art contemporain à la portée de tous. Le concept : la carte de bibliothèque offre la possibilité d'emprunter une œuvre d'art contemporain (photo, tableau...) pendant deux mois. Une démarche bien sûr à destination des particuliers, mais aussi des organismes publics tels que les hôpitaux, prisons, écoles, etc., qui souhaiteraient faire une exposition.

L'art contemporain est souvent méconnu et difficile à appréhender. L'idée est de le démocratiser en permettant à tous de se familiariser avec un artiste, avec l'art contemporain. C'est aussi une façon de créer un patrimoine actif, circulant, évolutif... une nouvelle forme de musée.

Enfin, afin de développer plus encore la qualité de vie et l'écosystème culturel, nous souhaitons également déployer au sein des musées, des lieux d'exposition, des points de restauration éphémères servant de la nourriture locale de qualité.

#### Mémoire photographique

Le fonds Dieuzaide pourrait, après avoir été traité, être mis à disposition, sous forme de prêt gratuit, aux établissements toulousains qui le souhaitent, écoles, hôpitaux, maisons de retraite, prisons, pour faire vivre la mémoire visuelle de notre ville.

#### Partageons la lecture !

Les médiathèques sont le point fort de l'appropriation culturelle par la population de tous âges et de toutes classes sociales. Forts du maillage de notre ville en bibliothèques et médiathèques et n'acceptant pas que nos concitoyens en difficulté avec la lecture le demeurent, nous préconisons la participation au contrat lecture territoire (CLT) – ce contrat passé entre la Ville et la direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) permettra la formation du personnel des bibliothèques afin qu'il aborde le problème avec bienveillance et parle des solutions qui existent avec la personne en difficulté –, la création de fonds de lecture adapté, mais aussi la mise au point de stratégies pour aller à la rencontre du public visé.

Nous préconisons aussi que les bibliothèques de quartier créent des présentations de culture générale (art, sciences, géopolitique, histoire...) d'un accès facile, pour permettre à tous de mieux comprendre le monde qui nous entoure ; ces présentations seraient faites une fois par semaine, les thèmes suivraient l'actualité, mais seraient aussi fonction des demandes des participants.

Nous préconisons encore l'organisation de façon récurrente de sessions de lecture à haute voix par les habitants. Cette manifestation pourrait venir compléter le Marathon des mots, dont le succès prouve le goût des Toulousains pour la lecture à haute voix : nous souhaitons que les Toulousains deviennent eux-mêmes acteurs, qu'ils s'approprient la lecture à haute voix et le charme qu'elle offre aux textes. Nous voulons faire de ce mode de lecture orale une discipline artistique à part entière. On peut définir un lieu mouvant, en plein air l'été ; dans des bâtiments du patrimoine toulousain, l'hiver.

Dans cette même dynamique pourrait être créé un « Marathon des mots jeunesse », autour de lectures d'albums pour enfants. Dans les bibliothèques de tous les quartiers, mais aussi dans les jardins publics : une forme de déambulation littéraire. Nous imaginons une manifestation haut de gamme, avec des lecteurs réputés. On pourrait y voir de petites saynètes théâtrales, du cirque, de la musique, des navettes assurant les déplacements entre les lieux. Autrement dit, toute la ville aux couleurs de l'enfance ! Avec le centre-ville idéalement rendu piéton, ce serait trois jours au rythme des plus petits.

#### *Tous artistes*

La pratique artistique, même amateur, prend son sens si elle est partagée, aussi nous semble-t-il important de créer des lieux rendant ce partage possible.

Nous demandons la création de deux galeries publiques permettant aux Toulousains artistes d'exposer. Ces salles, d'au minimum 150 mètres carrés et se réservant *via* la mairie pour la durée d'une semaine, permettraient à tous d'exposer.

## **Jeunes : des solutions pour un accès quotidien à la culture**

### *Périscolaire*

Le temps périscolaire peut être celui de la familiarisation avec les richesses culturelles de notre ville et représenter une véritable opportunité de créer des habitudes de « consommation artistique » : aller dans les musées, aller écouter de la musique, voir des pièces de théâtre, etc. Nous préconisons de former les animateurs du périscolaire à des pratiques artistiques afin que les petits Toulousains puissent en profiter lors des temps périscolaires. De plus, nous préconisons que les musées de Toulouse créent un matériel pédagogique remis aux écoles afin de familiariser les enfants avec leurs collections.

### *Enseignement musical*

Nous préconisons par ailleurs de créer un enseignement musical de haut niveau dans les classes élémentaires des quartiers en difficulté pour y offrir un service public de qualité. À l'heure actuelle, il n'existe que des vacances d'enseignants du conservatoire alors qu'ils sont salariés lorsqu'ils enseignent au conservatoire du centre-ville. Cet enseignement est donc moins pérenne et non satisfaisant.

### *Vers plus de gratuité*

Conscients du coût que représente la participation à une activité et soucieux que tous puissent y avoir accès, nous préconisons

de créer une gratuité sous condition de ressources pour les activités culturelles (et sportives) des enfants toulousains (3-16 ans) ayant lieu dans une association subventionnée ou une MJC.

#### Une carte « Jeune Toulousain »

Pour les 3 ans de chaque enfant, la Mairie remet une carte à ses parents. Carte qu'elle abonde en places de cinéma, de spectacles, en entrées de musée, en tickets de manège... Au moment des vacances, des invitations pour toute la famille à un musée ou spectacle, pour que l'enfant devienne prescripteur et amène sa famille dans des lieux de culture...

### Aménager les berges du canal et de la Garonne

Toulouse est traversée par deux voies d'eau majeures, le canal du Midi et la Garonne. Peu de villes disposent d'atouts naturels et patrimoniaux aussi favorables, profitons-en ! Notre but est de déployer un lieu de respiration pour les habitants, espace de détente et de convivialité, de promenade, de loisirs et d'activités sportives. (voir chapitre « Urbanisme et aménagement »).

Au travers de l'aménagement des rives de Garonne et des canaux, nous envisageons également de créer un véritable musée à ciel ouvert commémorant l'importance de ces cours d'eau dans l'histoire de notre ville par des panneaux explicatifs et des objets d'époque. Ce lieu fédérateur permettrait d'accompagner le développement économique local en créant des endroits atypiques et des commerces innovants sur les berges ou directement sur l'eau.

### Des conseils architecturaux accessibles

L'action culturelle patrimoine vise à développer la sensibilisation des publics aux patrimoines (monuments historiques,

objets d'art, archéologie) et à l'architecture. Chacun, lorsqu'il souhaite modifier son logement, se retrouve confronté au coût que représentent les conseils d'un architecte ; nous savons tous qu'il serait judicieux d'y avoir recours, mais le coût est un facteur d'inégalité.

Aussi, souhaitant que chacun ait le loisir de faire appel à un architecte et soucieux d'un développement harmonieux de notre ville, nous accompagnerons les Toulousains les plus modestes afin qu'ils bénéficient gratuitement ou à des tarifs réduits de conseils prodigués par des architectes. Dans cette optique, il apparaît utile de s'appuyer sur les Journées nationales de l'architecture.

### Une politique culturelle déterminée

Notre vœux que notre action culturelle soit le résultat d'une politique réfléchie, nous amenant à faire des choix. Nous préconisons de créer le « Forum culturel permanent ». Ce forum, constitué des différents protagonistes du monde culturel toulousain, serait le lieu de discussion permettant d'éclairer la municipalité sur les choix à faire, mais aussi un lieu où la municipalité pourrait expliquer et défendre, si nécessaire, ses orientations. La politique culturelle n'est pas hors sol, elle s'appuie sur le tissu culturel de la ville, le considère et l'écoute. Ainsi, nous préconisons :

- la création d'une salle immatérielle : diffusion autorisée sur Internet de captations de spectacles et de concerts ;
- la création d'une régie culturelle pour permettre la mutualisation des moyens techniques et logistiques de la Ville pour accompagner de nouveaux projets artistiques ;
- la promotion des œuvres des artistes toulousains via la communication municipale, mais aussi en faisant le lien avec les événements où ils pourront se produire ;



- la mise en place d'un système de partenariat entre les institutions culturelles et les acteurs émergents afin de mieux accompagner leurs projets ;
- un engagement fort aux côtés d'artistes dans leur processus de création. Ainsi, il serait possible pour un artiste d'être en résidence, de profiter d'un soutien technique et de la mise à disposition d'une salle et de son équipe.

### Une politique culturelle organisée

Nous pensons nécessaire que soient créés des pôles dans chaque domaine artistique : danse, théâtre, musique classique, musiques actuelles, photo, dessin et peinture, animation, etc.

Ces pôles, basés sur les réseaux associatifs, rassembleraient une diversité d'acteurs, par exemple pour les musiques actuelles : des scènes de musiques actuelles, des musiciens, des studios de répétition, des développeurs d'artistes, des festivals, des écoles de musique et un élu municipal. Leur vocation serait, dans un lieu dédié, d'accueillir et de répondre à toutes les demandes du territoire autour des pratiques et de la diffusion du domaine artistique référent, d'informer et de conseiller les artistes et porteurs de projets artistiques. Ils mettraient en place des actions pour soutenir et encourager l'innovation, les nouvelles formes de collaborations ainsi que la coopération entre tous les acteurs du territoire.

Ces pôles aideraient à la transition vers le numérique. Bien sûr, il y a les nouvelles formes artistiques émergentes qui exploitent l'outil numérique de manière innovante, mais aussi les actions de médiation artistique, les nouvelles formes de promotion, de commercialisation ou de rémunération de la création, ainsi que les investissements nécessaires au développement de ces projets.

Par une approche collective et partagée, ces pôles pourraient mener un travail d'observation et de concertation sur les enjeux de la filière, accompagner les acteurs de terrain dans leur développement (artistes et porteurs de projets) ainsi que la Ville de Toulouse dans la mise en œuvre d'une politique publique.

### Une politique culturelle d'accompagnement

Nous voulons offrir un service de proximité aux artistes en maillant le territoire de la ville de salles municipales à taille humaine, ouvertes aux artistes ; des lieux conviviaux permettant les échanges culturels, répétitions musicales, la mutualisation des moyens, espace de travail des entrepreneurs culturels...

Ces salles seraient polyvalentes : dans chacune, une partie serait équipée pour la musique ; notre volonté est que ces salles soient un lieu où les artistes puissent répéter et rencontrer leur public, un lieu aussi où les artistes se rencontrent et échangent leurs expériences, pour lutter contre l'isolement.

Nous connaissons les difficultés des artistes émergents : produire un spectacle, un album, construire une tournée, acheter un véhicule, diffuser sa production sont autant d'actions indispensables et coûteuses.

Ainsi, nous préconisons la mise en place d'une contribution de solidarité sur les billets pour l'ensemble des spectacles proposés par les organismes culturels en régie et ceux qui souhaitent participer à cette initiative. Cette contribution alimenterait une caisse en faveur du soutien et du développement des artistes émergents gérée par les artistes eux-mêmes. La Mairie siégeant au sein de ce collectif se porterait garante de la bonne utilisation de ce fonds de solidarité.

## Le soutien aux artistes locaux devient aussi un acte militant

La scène de musique actuelle toulousaine est riche et talentueuse. L'attente du public est très importante dans ce domaine, aussi nous souhaitons créer un festival de musique actuelle à rayonnement national. La définition de l'esprit de ce dernier se ferait en totale concertation avec les acteurs locaux et les Toulousains.

Dans le cadre de la réforme des écoles d'art françaises, l'Institut supérieur des arts de Toulouse (ISDAT) est devenu en 2011 un établissement public de coopération culturelle. Cet EPCC regroupe le Centre d'études supérieures musique et danse, à présent Département spectacle vivant, et l'École supérieure des beaux-arts, dénommée dès lors Département beaux-arts. La création de l'ISDAT favorise une identité transversale associant des projets en arts visuels, musique et danse qui s'inscrivent désormais dans les cursus.

Sauf que la branche « art vivant » n'a pas de locaux propres. Notre projet est de créer une Maison des arts vivants afin d'abriter les étudiants en musique et en danse.

Actuellement, les étudiants subissent le manque de locaux et doivent suivre quelques cours à droite, d'autres à gauche, ce qui nuit à la qualité de l'enseignement ; ceux qui le peuvent partent à Paris ou à Lyon, seules villes proposant une structure à part entière.

Nous souhaitons que nos talentueux jeunes poursuivent leurs études dans notre ville, enrichissent nos scènes, et participent au rayonnement de leur art dans notre ville.

### Créer un lieu multidisciplinaire de dimension nationale

Nous portons l'idée que la culture ne peut plus être cloisonnée, que c'est par la promiscuité des artistes, dans le foisonnement de projets que peuvent naître de nouvelles convergences. L'imagination naît de la transformation de ce que l'on connaît : donner à vivre, à voir, aux artistes d'autres arts que le leur, d'autres performances que la leur, est un enrichissement. Nous préconisons un lieu, très vaste, qui sera le confluent international de toutes les disciplines. Ce lieu accueillera des expositions de dimension européenne de peinture, de dessin, de vidéo, d'œuvres numériques. Ce lieu fédèrerait toutes les pratiques artistiques. La culture ne se découpe pas en morceaux, et c'est de l'interaction que naît l'innovation. Nous préconisons qu'en ce lieu il soit aussi possible de dîner, de boire un verre, de prendre des cours de dessins, de photo ou de peinture ou de faire découvrir l'art à ses enfants.

## Bureau d'accueil des tournages

Parce que, comme l'écrit Roland Barthes, la lumière du Sud-Ouest est unique !

Commence alors la grande lumière du Sud-Ouest, noble et subtile tout à la fois, jamais grise, jamais basse (même lorsque le soleil ne luit pas), c'est une lumière-espace, définie moins par les couleurs dont elle affecte les choses que par la qualité infiniment habitable qu'elle donne à la terre. Je ne trouve pas d'autre moyen de dire : c'est une lumière lumineuse. Il faut voir cette lumière (je dirais presque : l'entendre, tant elle est musicale), à l'automne, qui est la saison souveraine de ce pays ; liquide, rayonnante, déchirante [...], illuminant chaque chose dans sa différence [...], elle préserve ce pays de toute vulgarité, de toute grégarité, le rend impropre au tourisme facile et révèle son aristocratie profonde [...].

Nous souhaitons mettre en place une véritable et ambitieuse politique d'aide envers le cinéma en renforçant les missions du bureau d'accueil des tournages dont nous saluons la création récente.

Par ailleurs, toujours dans le domaine du cinéma et de la production animée, fiers de la réussite du pôle toulousain de dessin animé, nous souhaitons le soutenir sans relâche, sachant qu'alors les structures vont grossir et que d'autres acteurs générateurs d'emplois viendront.

Que ce soit TAT Productions et l'immense succès avec *Les As de la jungle* ou XBO Films, le pôle toulousain de dessin animé connaît une reconnaissance internationale. Ces sociétés de production ont été repérées au Cartoon Forum, marché européen de l'animation pour la télévision qui est un plus pour les producteurs locaux.

Le pôle toulousain de l'animation compte 250 personnes et 8 sociétés, et se développe de façon constante. En lien avec les acteurs concernés, nous réfléchissons à la structuration de la filière.

### **Les archives municipales**

Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient. Nous voulons que Toulouse travaille avec plus de force et d'ambition à la valorisation de ses archives. Ces dernières auraient besoin d'un nouveau bâtiment : une création contemporaine avec un architecte de renom. De beaux bâtiments contemporains existent à Bordeaux, Lyon, Montpellier. La question va se poser sous peu, aussi nous préconisons de ne se point laisser prendre par le temps et d'anticiper utilement cette réalité de demain.

Il faut aussi prendre à bras le corps l'archivage électronique, devenu indispensable avec les projets de dématérialisation de

la collectivité. Les Archives municipales sont l'acteur de ce projet et il faut leur donner les moyens (humains et financiers) d'acquérir un système d'archivage électronique et de le rendre opérant.

## Les associations, vecteur de cohésion et d'innovation sociale

Acteurs du lien social, espaces de dialogue, d'échanges et d'actions, les associations à Toulouse, comme partout en France, occupent une place essentielle. Toute association repose sur un droit fondamental du citoyen, institué par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 : l'entière liberté de s'associer. L'équilibre d'une association repose ainsi sur la participation de ses membres à ses activités ainsi que sur le plaisir que procure en retour cette participation et cet investissement.

Engagées pour faire face aux défis sociaux, environnementaux, culturels, économiques et politiques de notre époque, les associations constituent des acteurs de premier ordre pour accompagner le changement social et prendre part à la construction d'un avenir plus juste, plus solidaire tout comme à l'émergence d'une ville bienveillante. Le *Manifeste pour un Mouvement associatif* résume bien la nature et le rôle si singuliers des associations :

En permettant de réussir à plusieurs ce qui est hors de portée seul, les associations offrent la capacité de dire et faire ensemble. Par les rencontres qu'elles provoquent,

elles aident à sortir des carcans sociaux ou culturels. Par les liens de coopération qu'elles instituent, elles stimulent l'intelligence collective et l'engagement. En offrant une alternative au chacun pour soi, les associations, fortes de l'engagement bénévole de millions de personnes, n'opposent pas individu et collectif. Elles construisent une société solidaire qui fait une place à chacun.

### **Les associations, actrices de la transformation sociale, écologique et économique**

Un peu partout, des initiatives associatives et citoyennes se développent, pour contribuer à la lutte contre le changement climatique et pour la transition écologique. Réalisées par des citoyens en comptant sur leurs propres forces, sans ou avec très peu de moyens publics, de façon plus autonome que par le passé, ces actions sont porteuses de lien social, de lutte contre les discriminations, d'éducation citoyenne ou de démocratie partagée. Mises bout à bout, elles constituent un projet de société beaucoup plus large. À travers la multiplication des actions porteuses d'alternatives et la transition, ce sont d'autres raisons de vivre et d'agir qui apparaissent.

Autour d'elles, des liens se développent, un nouveau tissu social local surgit. Elles contribuent à libérer les habitants de l'indifférence consumériste, à forger une identité commune, à mobiliser les énergies. L'aspiration au bien commun dont les associations sont porteuses tend à recomposer les pratiques humaines dans les domaines les plus variés, à toutes les échelles individuelles et collectives, aussi bien pour ce qui concerne la vie quotidienne que la réinvention de la démocratie, l'urbanisme, les transports, la vie des quartiers, la création artistique, l'accès à la culture, etc.

### **Les associations humanisent l'économie**

Les associations ont aussi pour caractéristiques de détecter les besoins émergents de la société et de commencer à y répondre spontanément. Elles présentent ainsi une utilité sociale complémentaire à celle des politiques publiques. Expérimentant des solutions concrètes là où s'expriment les manques et les envies, explorant tous les terrains avec créativité, les associations savent identifier les besoins de la société et y apporter des réponses sociales et économiques pertinentes. Productrices de richesses sans être animées par le profit, les associations sont des acteurs de premier plan au service d'une économie plus durable, plus respectueuse des femmes et des hommes, plus soucieuse de l'environnement.

Pour autant, il serait restrictif de réduire les associations à des acteurs économiques, et dangereux de considérer que les politiques publiques devraient accompagner la marchandisation du fait associatif. Il s'agit de mettre en avant les richesses que constituent les apports associatifs à la définition du bien commun et de l'intérêt général.

### **Les associations stimulent la démocratie**

Grâce à leur contact direct avec la population, les associations peuvent apporter une expertise citoyenne de proximité utile à l'élaboration des politiques publiques, et ce, en des matières aussi diverses que l'urbanisme, le logement ou encore les transports en commun. Ce rôle important en matière de démocratie est d'ailleurs souligné par le *Manifeste pour un Mouvement associatif* :

Écoles de la démocratie, les associations développent le sens de la responsabilité et stimulent l'esprit critique. Lieux d'expressions citoyennes, elles savent transformer

les indignations et les aspirations individuelles en réalisations collectives. Capables de défendre des causes dans l'espace public, elles font avancer les droits et exercent une irremplaçable vigilance.

Pourtant, dans le contexte institutionnel et économique actuel, les associations sont confrontées à de nombreux défis.

#### *Le défi des financements*

Le financement des associations est par nature hybride : il est composé de ressources publiques comme de ressources privées. Sans oublier que certaines associations vivent aussi par la mobilisation de fonds propres. Néanmoins, face à la raréfaction de l'argent public, les associations doivent inventer de nouveaux modes de fonctionnement pour s'adapter à l'évolution de l'environnement social et économique, de plus en plus mouvant.

La tâche est d'autant plus ardue que l'évolution constante des politiques publiques pénalise la visibilité financière offerte aux associations sur le moyen et le long terme. Or, il faut parfois du temps pour mener à bien un projet associatif.

#### *Le défi de la gouvernance*

La gouvernance des associations peut être source de difficultés. Pour partie, cela provient de la complexité croissante de la gestion associative, nécessitant toute une palette de compétences et savoir-faire, demandant un investissement personnel de plus en plus important.

Cette situation entraîne une crise de l'engagement, avec un non-renouvellement des cadres associatifs qui, à terme, sera préjudiciable au secteur.

#### *Le défi du bénévolat*

Le bénévolat est un atout majeur pour les associations. Le niveau d'engagement bénévole se maintient, mais a évolué. Les bénévoles montrent souvent leur frustration de se trouver assignés à des tâches perçues comme ingrates faute d'avoir rencontré un « management » efficace du bénévolat par les cadres dirigeants. La mobilité professionnelle – et donc géographique – croissante sur le marché du travail explique également des engagements plus ponctuels. Un enjeu fort de formation des bénévoles, dirigeants ou non, se fait sentir, pour s'adapter aux normes qui évoluent et aux compétences qui s'affinent.

#### **Le saviez-vous ?**

55 % des associations déclarent les financements publics comme leur première source de financements. Les financements publics représentent :

- 50 à 80 % du budget pour 19 % des associations employeurs ;
- 80 à 100 % du budget pour 31 % des structures ayant des salariés.

Les associations attendent à la fois peu et beaucoup des pouvoirs publics. Le tissu associatif est fort avant tout de sa libre initiative et de sa créativité. Il n'a pas besoin en ce sens d'une régulation plus affirmée, de règles et donc de contraintes supplémentaires. Cela dit, les associations attendent aussi beaucoup des pouvoirs publics, qui doivent jouer pour nous un rôle de « facilitation », notamment face aux difficultés de gestion dues au contexte socio-économique. Faciliter le financement en travaillant sur ses modalités, faciliter le développement associatif en mettant à disposition des ressources en termes d'accompagnement, faciliter la gestion en simplifiant les démarches administratives, faciliter la naissance des associations *via* une aide au démarrage... *Faciliter*, oui, mais comme le répètent à l'envi les acteurs associatifs, « dans le respect du projet et de l'indépendance des structures ».

## Les associations malmenées

Toulouse est riche de son tissu associatif et de ses dynamiques associatives, que ce soit dans le domaine du sport, de la culture, de la solidarité, de la santé, de l'environnement, de l'animation de ses quartiers... Chaque association contribue à faire vivre la ville et ses quartiers, participe aussi au développement de la cité et à son attractivité. Elles permettent surtout l'épanouissement individuel ainsi que le renforcement du lien social et favorise une citoyenneté active et responsable. Pour autant, ce rôle central et majeur des associations dans la vie de notre ville est insuffisamment reconnu, pour ne pas dire méprisé.

### Des subventions réduites

Songez que l'élu en charge de la vie associative n'est que le 20<sup>e</sup> adjoint au maire.

Songez, aussi, que l'essentiel de la politique actuelle à l'égard des associations a consisté, sous prétexte de plan d'économies, à raboter l'enveloppe consacrée aux subventions aux associations de 25 % sur la durée du mandat, sans concertation, et sans prise en compte des difficultés qu'elles avaient à affronter par ailleurs (baisse des aides de l'État, fin de nombreux emplois aidés, complexification normative...).

Outre cette décision très contestable de réduire massivement les subventions de fonctionnement allouées aux associations, son application de manière quasi uniforme à toutes les associations - à l'exception de celles préservées pour des motifs ressemblant parfois à du clientélisme - illustre l'absence de véritable vision politique dans ce secteur. Quel sens y a-t-il en effet à appliquer une baisse de subventions quasi uniforme à toutes les

associations, sans prendre en compte leur utilité sociale ou leur contribution au bien commun ?

Une association dispensant du soutien scolaire dans un quartier populaire ou favorisant l'accès de tous à la culture ne mérite-t-elle pas une attention ou un soutien plus prononcés ?

La question du soutien matériel actuellement accordé aux associations mérite également toute l'attention des pouvoirs publics. Le manque de locaux mis à la disposition des associations est notoire, et indigne de la quatrième ville de France. Des quartiers entiers sont sortis de terre sans que ne soient prévus les équipements publics ou locaux associatifs pourtant nécessaires aux besoins de la population qu'ils accueillent (la ZAC des Ponts-Jumeaux en constitue un exemple frappant).

Quant aux locaux existants, leur état de vétusté est parfois alarmant... La Maison des associations, implantée dans les anciens bâtiments de la caserne Niel, est une réalisation à saluer. Mais celle-ci pourrait faire plus que de mettre à disposition locaux et matériel, qui plus est à titre onéreux. Nous pourrions par exemple imaginer qu'elles proposent un accompagnement humain aux bénévoles associatifs, ou encore un centre de ressources sur lequel s'appuyer dans la gestion quotidienne de leurs associations.

### Des initiatives de moins en moins valorisées

Enfin, sur le plan administratif, la Ville de Toulouse a, à l'instar de nombreuses collectivités de notre pays, accompagné le mouvement de retrait du financement direct aux associations, pour privilégier le financement par appel à projets. Si cette logique peut s'entendre du point de vue d'une collectivité soucieuse d'orienter ses financements en fonction des objectifs qui lui tiennent à cœur, elle est source d'un épuisement certain des énergies des bénévoles associatifs.

La raréfaction des financements publics contraint en effet les associations, en particulier celles employant du personnel, pour lesquelles la recherche de ressources stables est un enjeu majeur, à candidater à ces appels à projets dont l'objet est parfois fort éloigné de leur projet associatif. Le montage de ces dossiers de financement, de plus en plus complexes et extrêmement chronophages, se fait au détriment des projets propres que les bénévoles souhaiteraient voir aboutir et qui sont à la source de leur engagement. Ils y laissent une bonne partie de leur énergie et de leur enthousiasme, pourtant vitaux pour la bonne santé des associations, qui doivent pouvoir rester à l'initiative.

#### TOULOUSE DEMAIN

### Des associations enfin considérées

La vie associative repose sur une grande richesse locale et l'engagement citoyen des adhérents, des militants et des bénévoles. Nous voulons accompagner le développement de cette vie associative, encourager l'autonomie des associations, le respect du pluralisme et rechercher avec elles un partenariat constructif.

Cette politique pourrait se concrétiser à travers l'adoption d'une « charte des engagements réciproques Ville/associations », coélaborée par les acteurs du secteur.

### Répondre à la crise du financement

Accompagner les associations, c'est conduire une politique qui n'accentue pas leurs difficultés et qui permette de faire émerger les initiatives les plus utiles. Nous préconisons de :

- recentrer les subventions sur le projet associatif, car c'est le cœur de tout engagement citoyen, en rompant avec la stricte

logique qui a vu se multiplier les appels à projets et les subventions sur critères ;

- généraliser le conventionnement pluriannuel dans le cadre des relations avec les associations, afin de favoriser les projets durables, tout en simplifiant les procédures ;

- renforcer et adapter aux besoins nouveaux le maillage territorial des équipements et des pôles associatifs de quartier. C'est un service nécessaire pour les habitants ;

- permettre aux associations d'accéder à des prêts dispensés par le Crédit municipal de Toulouse ;

- permettre aux associations qui ne possèdent pas suffisamment d'apports financiers personnels (fonds propres, quasi-fonds propres) de bénéficier de garanties d'emprunts par la Ville.

#### *Un plan d'urgence*

Nous préconisons également de mettre en place, dès le début du mandat, un plan d'urgence d'appui aux associations en difficulté dont l'existence est menacée. L'aide exceptionnelle visée serait attribuée sur la base d'un diagnostic général exposant les raisons des difficultés et permettant de discerner les causes des problèmes identifiés. Elle serait conditionnée à une présentation de l'ensemble des démarches engagées pour stabiliser ou consolider la structure en faisant apparaître clairement l'impact de l'aide apportée (avec le détail des mesures engagées, de la mobilisation des partenaires et de la liste des organismes sollicités). Elle serait adossée à un plan de redressement et de consolidation de l'association. La définition de ces mesures pourra impliquer les fédérations et têtes de réseaux d'appartenance de la structure en difficulté.

Nous préconisons enfin de consolider l'emploi dans les associations à travers une aide à l'emploi associatif local et en accompagnant la « professionnalisation » du secteur.



## Encourager les initiatives associatives

Poursuivre une politique au service du pluralisme associatif tout en respectant la liberté de chaque association, voilà l'objectif prioritaire qui serait le nôtre. Nous voulons encourager l'initiative associative et déployer une véritable politique de confiance à l'égard du milieu associatif. Il s'agirait d'accompagner les associations sans chercher à modifier leur projet associatif ni à s'y substituer.

### *Un observatoire de la vie associative*

Nous préconisons de développer un dispositif de connaissance de la vie associative toulousaine par la création d'un observatoire de la vie associative. Il s'agirait de se donner les moyens d'observer, de saisir, de mieux comprendre le secteur associatif, ses atouts, ses potentialités et ses difficultés. Ce diagnostic est le préalable à toute ambition consistant à bâtir une « politique de vie associative ambitieuse ». Par ailleurs, cet observatoire permettrait de mieux mesurer l'impact social de nos associations. La Ville de Toulouse ne doit plus négliger les coûts évités par la prévention associative, par exemple en chiffrant les dépenses de santé ou les dépenses d'éducation évitées grâce à l'action des associations en la matière. L'observation aurait également pour mission d'identifier les initiatives associatives les plus innovantes et utiles au bien commun, de les valoriser et de les propager.

### *Un fonds d'encouragement à l'initiative associative*

Nous préconisons de créer un fonds d'encouragement à l'initiative associative, qui permettrait d'accompagner les projets les plus novateurs et les plus utiles socialement, ou aux associations nouvelles les plus innovantes de démarrer leurs activités. Il s'agirait également de mettre en place un système d'interaction entre les associations et la Ville, dans lequel la commune serait initiatrice d'« appels à initiatives », inversant ainsi la logique d'appels

d'offres et de l'appel à projets, en laissant leur autonomie aux acteurs associatifs.

### *Donner accès aux équipements municipaux*

Nous préconisons d'ouvrir la possibilité de confier la gestion de certains équipements municipaux à des associations bien implantées dans les quartiers ou porteuses de projets innovants, lorsque par exemple se posera la question du devenir d'un bâtiment ou lieu symbolique. Il s'agirait, selon les principes de l'éducation populaire, à travers la gestion associative de ces équipements, de permettre l'organisation par les habitants eux-mêmes de leurs loisirs et de la vie de leur quartier. Ces associations pourraient ainsi élaborer et animer des projets visant l'épanouissement de l'individu, la construction de son autonomie et le renforcement du lien social, participant de cette manière à la lutte contre les inégalités et l'isolement des personnes, tout en soutenant la citoyenneté.

Cette démarche pourrait s'appuyer sur un accompagnement financier stabilisé à travers la mise en place de conventions pluriannuelles évoquées précédemment. Celles-ci scelleraient un partenariat riche avec les associations, en matière d'enfance, de jeunesse, de vie citoyenne, de projets artistiques et culturels pluriels, de sports et de loisirs pour tous.

## Soutenir le bénévolat

L'engagement bénévole constitue le cœur de tout projet associatif. Soutenir le bénévolat implique de favoriser l'engagement citoyen, c'est-à-dire la participation de chacun à la vie de la cité. Nous préconisons les mesures suivantes :

- élargir les missions de la Maison des associations, pour en faire un véritable centre de ressources et de formation au service des bénévoles associatifs. Elle serait chargée de coordonner toute

la politique de soutien aux bénévoles que nous engagerons ;

- encourager les associations à favoriser la prise de responsabilité au sein de leurs instances et notamment intégrer des jeunes dans leurs structures ;

- soutenir et reconnaître également les structures d'appui existantes en faveur des associations (têtes de réseau, centres de ressources), en favorisant leurs actions à l'échelle métropolitaine ;

- favoriser la formation croisée des bénévoles et des salariés des associations pour accompagner la nécessaire « professionnalisation » des compétences ;

- créer un « passeport bénévole » : outil de reconnaissance et de valorisation de l'engagement associatif, il permettrait l'accès à des formations, à des événements ou des spectacles, voire à une validation des acquis de l'expérience (VAE).

### **Favoriser les échanges et la mise en réseau**

L'avenir des associations de la ville passe enfin par l'encouragement des dynamiques interassociatives. Il s'agirait de faciliter et développer les dynamiques collectives ainsi que la mise en réseau. La Maison des associations nouvelle pourrait se voir confier la création et l'animation de réseaux de partage associatifs, permettant de briser l'isolement des bénévoles associatifs, de partager les savoir-faire et de développer des projets communs.

Nous préconisons en ce sens de :

- créer un fonds d'encouragement à la coopération associative, pour soutenir les projets interassociatifs les plus innovants ;

- faciliter les partenariats entre les associations, le monde universitaire et la recherche académique ;

- mettre en place des complémentarités entre les équipements par territoire, développer des projets par secteur géographique, en fonction des publics et des habitants concernés ;

- créer une instance de dialogue permanent entre pouvoirs publics et associations, qui pourrait prendre la forme d'un conseil de la vie associative.

#### *Accompagner la digitalisation*

Nous préconisons la mise en place un plan d'accompagnement à la digitalisation des associations. Les associations peuvent être des acteurs de premier plan d'exercice de la citoyenneté à l'ère du numérique. Aborder les problématiques de digitalisation fournit à chaque association l'occasion de réinterroger ses modes d'organisation afin de faciliter l'investissement de tous les adhérents. Les outils numériques permettent de s'affranchir en partie des notions de temps et de repenser les procédures de prise de décision collective. Les outils numériques permettent à chacun de trouver des possibilités multiples de contributions (sondages, commentaires, expression écrite, audio et vidéo...). Ils permettent également d'élargir le territoire d'impact et les coopérations de l'association, transcendant les frontières géographiques.